



Quoi de neuf aux champs ?

Partageons nos pratiques pour la qualité de l'eau



Esa-métolachlore : où en est-on ?

Comme indiqué dans le précédent bulletin d'information, la problématique de l'Esa-métolachlore de par sa présence dans les ressources d'eau potable a focalisé l'attention de tous depuis la mise à jour au 1^{er} janvier 2021 de la liste des pesticides recherchés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Ce métabolite du **S-métolachlore** - désherbant des grandes cultures, produit autorisé mais que les fabricants recommandent cependant de **ne pas utiliser dans les aires d'alimentation des captages** - a en effet été identifié au-delà de la limite de qualité fixée par l'ARS (0,1 µg/L) dans les ressources de Civrieux et Massieux, mais également dans 4 autres ressources du syndicat ainsi qu'au niveau régional et national bien sûr.

Un suivi mensuel a été mis en place par l'administration depuis le début du printemps 2021 et les analyses effectuées confirment jusqu'à ce jour et mois après mois le dépassement de la limite de qualité rendant ainsi l'eau distribuée non conforme d'un point de vue strictement réglementaire.

Ceci étant, au vu des très faibles taux mesurés, **cette eau distribuée ne représente aucun danger pour la santé des consommateurs.**

Le syndicat a, courant 2021, sensibilisé les par-

lementaires et ministères concernés et mobilisé les autres collectivités distributrices d'eau potable du département ; ce qui a contribué à ce que le ministère de la santé ait chargé, début 2022, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) de réétudier la pertinence du métabolite en cause.

Dans son avis du 30 septembre 2022, l'ANSES a déclassé le métabolite du statut de « pertinent » à « non pertinent ». Ainsi il ne fait donc plus l'objet d'une limite réglementaire, mais d'une valeur de vigilance fixée à 0,9 µg/L. L'eau potable distribuée est donc à nouveau, depuis cet avis, déclarée conforme.

Cette évolution réglementaire ne doit pas marquer la fin des efforts engagés pour améliorer la qualité de l'eau. **Il reste essentiel que tous les exploitants agricoles concernés par les zones de captage - à Civrieux, Massieux ou ailleurs - respectent la recommandation de ne pas appliquer le S-métolachlore dans les aires d'alimentation des captages.**

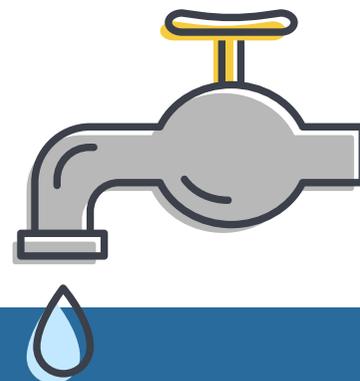
Afin d'informer les populations le syndicat Bresse Dombes Saône a organisé le 8 novembre dernier à Saint-André de Corcy, une soirée débat sur le thème « agriculture et eau du robinet ». Après la projection du film « La Beauce, le glyphosate et moi » et une table

ronde à laquelle participaient les différents acteurs concernés - agriculteurs, élus, associations et consommateurs - les échanges avec l'assistance nombreuse ont été riches et respectueux.

Chacun a pu comprendre, tout au moins entendre, les attentes des uns sur la qualité de l'eau qui leur est distribuée et les difficultés techniques et/ou économiques des autres dans la nécessaire réponse à apporter.

« Les œufs que nous gèrerons demain sont encore en formation dans le ventre des poules, alors à nous d'être vigilants pour qu'ils ne soient pas trop durs à avaler ». Il en va de même pour l'eau potable.

Didier Muneret
Président du Syndicat d'Eau Potable
Bresse Dombes Saône



Avec l'aide financière de :



Lettre n° 9 - février 2023 - Captages Civrieux Massieux

Partenaires et prestataires :



" La rotation c'est notre meilleure bineuse "

Jeudi 24 novembre, une dizaine d'agriculteurs et techniciennes se sont retrouvés à Fareins au GAEC XL pour échanger sur la gestion des adventices sur les cultures d'automne en Agriculture Biologique.

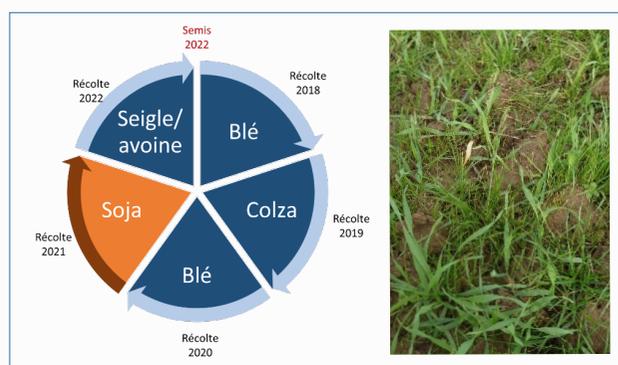
Xavier et Laurent cultivent 190 ha en grandes cultures bio depuis 2014 et sans labour depuis une quinzaine d'années. On retrouve sur la ferme : colza, blé, orge (d'hiver et de printemps), luzerne, soja et selon les années : lentilles, tournesol et pois chiche.

Ces deux agriculteurs témoignent : « la rotation est le levier agronomique n°1 pour la gestion des adventices dans notre système ». Lors du tour de plaine, nous avons pu observer l'effet de la rotation sur une parcelle de blé semée à l'automne 2022 et sur un colza implanté cet été. Les deux parcelles visitées ont eu le même itinéraire technique, à l'exception du précédent cultural pour la campagne 2021-2022 (une bande de céréales d'hiver a été cultivée dans la parcelle pour produire des semences de couvert d'interculture).

Effet de la rotation sur un blé d'hiver
Semis du blé fin octobre 2022 après un scalpage et l'apport de 4T de fientes. Toute la parcelle a été semée en même temps et a bénéficié du même itinéraire technique, la seule différence réside dans le précédent (et donc la rotation).

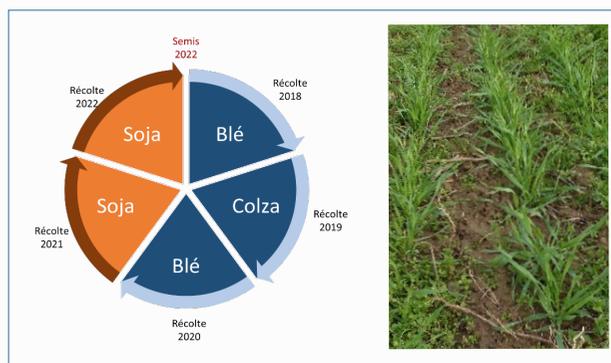
Aucun désherbage n'a été réalisé sur la parcelle.

Cas n°1 : semis d'une culture d'hiver (blé) en 2022 après un soja et une culture d'hiver



Très forte présence de ray-grass dont la nuisibilité potentielle sur la culture de blé est forte (++) à très forte (+++) en cas de forte disponibilité d'azote.

Cas n°2 (dans la même parcelle) : semis du blé après deux ans de soja



Quasi absence de ray-grass, présence d'une flore plus diversifiée : mouron blanc (stellaire) dont la nuisibilité est faible - à modérée + (peut devenir concurrentiel si forte disponibilité en azote), matricaire (nuisibilité modérée +), véronique (nuisibilité faible -) et pâturin (nuisibilité négligeable --).

Effet de la rotation sur les colzas

L'effet de la rotation s'observe également sur les colzas implantés cet été, sur un semis du 22 août.

Fertilisation en plein sur la parcelle (4T de fientes) et farine de plumes uniquement sur les rangs au semis. Variété Arpège avec 5 % d'Alicia en mélange (variété précoce pour attirer les méligèthes sur les fleurs au printemps et éviter les dégâts sur les boutons).

Après un soja et une culture d'hiver



Belle biomasse de colza (arrive en haut des bottes), présence de ray grass entre les pieds.

Après deux sojas



Très belle biomasse de colza (arrive au-dessus du genou). Quasi absence de graminées entre les pieds de colza. Visuellement plus gros et vigoureux que dans l'autre partie de la parcelle.

Margaux Thirard,
conseillère polyculture élevage
Adabio

Les bonnes idées à retenir !

1. la rotation : alterner deux cultures de printemps et deux cultures d'hiver pour casser le cycle des adventices et éviter la pression des ray-grass !
2. intégrer à ses semences de colza 5 % d'une variété très précoce (Alicia par exemple) qui fleurira plus tôt et attirera les méligèthes vers les fleurs plutôt que les boutons de la variété principale.

CONTACT



Laurence GARNIER

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Tél. : 04 74 45 56 67

laurence.garnier@ain.chambagri.fr